



DOSSIER DE PRESSE - JUIN 2020

EXPÉRIMENTATION
**POUR RÉDUIRE DURABLEMENT SES
DÉCHETS EN APPARTEMENT, LE SITTMAT
OFFRE DES LOMBRICOMPOSTEURS**

1^{RE} DISTRIBUTION
VENDREDI 26 JUIN - 14H

Chemin Gaëtan Gastaldo
83200 TOULON



En présence de:

- **Jean-Guy Di-Giorgio**, Président du SITTMAT
- **Julien Pungier** – Ferme lombricole du Moutta, fournisseur des lombricomposteurs

CONTACT PRESSE: Christelle Guilhaumon
christelle.guilhaumon@declik.com - 06 03 29 41 80

Après le succès des poulaillers, le SITTOMAT s'engage dans une nouvelle expérimentation pour permettre de réduire ses déchets cette fois-ci en appartement : **la distribution gratuite de lombricomposteurs**. À l'occasion de la 11^e Semaine Européenne de Réduction des Déchets, le Syndicat proposait cette opération visant à réduire durablement les déchets des habitats verticaux. Sur simple inscription, mais après une formation, il offre un lombricomposteur à tout administré de son territoire qui en fera la demande. En quelques mois, les inscriptions étaient closes et 2 000 lombricomposteurs sont prêts à être offerts aux habitants participants qui répondent aux conditions. La première distribution se déroule vendredi 26 juin 2020 à 14h au SITTOMAT.

LE LOMBRICOMPOSTEUR : ALLIÉ DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS



Pour les maisons individuelles, le composteur et les poules représentent de véritables solutions pour recycler soi-même ses déchets putrescibles et ainsi réduire efficacement ses ordures ménagères. En appartement, la démarche se complexifie avec l'absence d'espaces extérieurs pour utiliser ces méthodes. Pour répondre à cette problématique, le SITTOMAT propose une nouvelle solution : le lombricompostage. Cette expérimentation est la suite logique de la politique préventive du syndicat. En phase de test pendant 1 an, le dispositif pourra être étendu si les résultats sont probants.

En effet, le lombricompostage permet d'abaisser le poids des ordures ménagères d'un foyer moyen (3 à 4 personnes), de 80 à 100 kg par an – pour environ 150 à 200 gr de lombrics intégrés au démarrage. Les lombrics peuvent consommer plusieurs sortes de déchets alimentaires : épluchures, pain rassis, restes de repas... De plus, un lombricomposteur ne nécessite que très peu d'espace. Sans odeur, le dispositif permettra à chaque foyer participant de recycler ses déchets organiques et de réaliser ainsi son propre compost utilisable dans les pots de fleurs ou plantes d'intérieur.

2000
Foyers sur
1 an
avec une réduction de
100 kg
d'ordures ménagères
= 200 tonnes
de déchets en moins

CHIFFRES-CLÉS DE L'OPÉRATION

NOMBRE DE
LOMBRICOMPOSTEURS
À DISTRIBUER EN PHASE
D'EXPÉRIMENTATION:

2000

INSCRIPTIONS CLOSES

DISTRIBUTION À PARTIR
DE **juin 2020**

Offert:

2H

DE FORMATION À SUIVRE

1

LOMBRICOMPOSTEUR

150 à 200 gr
DE LOMBRICS

DES ACCESSOIRES

1

LIGNE DÉDIÉE POUR
RÉPONDRE AUX
QUESTIONS

UNE RÉDUCTION
de **80 à**
100 KG
par an de
déchets

POUR UN FOYER
DE 3 À 4
PERSONNES

COMMENT PARTICIPER À L'EXPÉRIMENTATION ?

Il suffisait de s'inscrire en quelques clics depuis le site du SITTOMAT et de remplir les conditions suivantes pour bénéficier d'un lombricomposteur offert :

- **Habiter sur l'une des 38 communes du Syndicat :** Carqueiranne, Hyères, La Crau, La Garde, La Seyne, La Valette, Le Pradet, Le Revest, Ollioules, Saint-Mandrier, Six-Fours-les-Plages, Toulon, Bandol, Évenos, La Cadière d'Azur, Le Beausset, Le Castellet, Riboux, Sanary, Saint-Cyr-sur-Mer, Signes, Belgentier, La Farlède, Solliès-Pont, Solliès-Toucas, Solliès-Ville, Cavalaire, Cogolin, Gassin, Grimaud, La Croix Valmer, La Garde Freinet, La Mole, Le Plan de la Tour, Ramatuelle, Rayol-Canadel, Saint-Tropez, Sainte-Maxime ;
- **Habiter en appartement ;**
- **Suivre une formation de 2 heures** environ pour apprendre à utiliser un lombricomposteur ;
- **Signer la convention d'engagement** et récupérer le lombricomposteur accompagné des accessoires nécessaires, d'un bon de précommande de lombrics et d'un guide complet ;
- **Obtenir les lombrics** précommandés par le Syndicat auprès du fournisseur retenu.

Le kit de lombricompostage offert par le SITTOMAT a une valeur moyenne de 100 € TTC et se compose :

- d'un lombricomposteur adapté à la taille du foyer ;
- d'un bon de commande prépayé pour 150 à 200 gr de vers ;
- d'une formation au lombricompostage de 2h ;
- des accessoires nécessaires (râteau, tapis en chanvre, fibre de coco) ;
- d'un livret de consignes et d'un autocollant « Consignes » à apposer sur le lombricomposteur ;
- un numéro SAV dédié pour répondre aux questions.

Suite à la période de confinement, la distribution de lombricomposteurs a été reportée et débute à partir du mois de juin. La première distribution se déroule vendredi 26 juin 2020 dans le respect des consignes (rendez-vous à heure fixe, mise en place d'un Drive, stylo personnel...) avec 50 à 60 inscrits invités sur l'après-midi. Après avoir suivi la formation en ligne 2 jours avant, les inscrits sont invités à la distribution de lombricomposteurs.



La Ferme du Moutta est une ferme lombricole qui élève des lombrics et fabrique les lombricomposteurs (fabrication française). Elle gère, pour le Sittomat, la fourniture des lombricomposteurs et kits de démarrage, la fourniture des vers. La formation des administrés inscrits est aussi de sa compétence. Enfin, la Ferme du Moutta met à disposition des usagers une ligne téléphonique dédiée pour les accompagner dans leur démarche.

Avec leur bon de commande prépayé, les participants commandent leurs vers (sur internet ou par courrier) une fois le lombricomposteur récupéré. 48h après les lombrics sont livrés par courrier.



LE LOMBRICOMPOSTEUR : COMMENT ÇA MARCHE ?

Le modèle retenu de lombricomposteur WormBox®, fabriqué par la Ferme du Moutta, possède différents étages et compartiments. Il a été conçu et fabriqué en France à partir de plastique recyclé. Solide et esthétique, le modèle retenu (pour des foyers de 3/4 personnes ou de 4/6 personnes), est discret et peut servir d'assise.



Le socle à roulettes soutient les plateaux ronds empilés les uns sur les autres. Les vers s'y déplacent de bas en haut où l'on met à leur disposition régulièrement des déchets organiques frais dans le plateau supérieur. Les vers s'y développent, transforment et recyclent efficacement les déchets ménagers en compost utilisable pour vos végétaux.

Les + du lombricomposteur sélectionné et offert aux administrés :

- Grande capacité de traitement
- Faible empreinte écologique : fabriqué à partir de plastique recyclé
- Modulable et évolutif : possibilité de rajouter des plateaux si les besoins en volume de traitement augmentent
- Esthétique et ergonomique : intégration facile en intérieur et pratique à utiliser au quotidien
- Solide : garantie 15 ans

Toutes les infos pour bien « lombricomposter » avec le livret dédié :
www.fermedumoutta.fr/media/lombricomposteu/livret-du-lombricompostage.pdf

Source : La Ferme du Moutta

SUIVI DE L'OPÉRATION

Pour assurer la réussite et l'efficacité de l'opération, le SITMAT va au-delà de la distribution de lombricomposteurs. Le Syndicat accompagne les foyers avec une formation en ligne et un numéro de téléphone dédié pour répondre aux questions. Des visites sur rendez-vous seront prévues pour s'assurer du bon déroulé de la démarche et pour aider si besoin les habitants.

Info +

LES ACTIONS DU SITMAT EN FAVEUR DE LA VALORISATION MATIÈRE

Le SITMAT (Syndicat Intercommunal de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise) prend en charge, par délégation, la gestion et la valorisation des ordures ménagères de plus de 600 000 habitants, répartis sur 38 communes. La collectivité se charge aussi de développer et de proposer à ses communautés membres les dispositifs de tri et de valorisation matière.

Le Syndicat poursuit ses actions pour favoriser la valorisation matière avec :

- **68 000 composteurs individuels distribués gratuitement ;**
- **160 000 foyers et copropriétés équipés en porte-à-porte pour récupérer le flaconnage plastique et le papier/carton ;**
- **Une expérimentation en cours menée sur le compostage partagé en copropriété ;**
- **28 déchèteries** réparties sur l'ensemble du territoire ;
- **2 300 points d'apport volontaire** sur le territoire pour récupérer le flaconnage plastique, le papier/carton et le verre ;
- **Une réflexion en cours pour l'extension des consignes de tri ;**
- **3 000 poulaillers distribués gratuitement.**



CONTACT PRESSE:

Christelle Guilhaumon
christelle.guilhaumon@declik.com
06 03294180